



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de La Bostonnais, tenue le 13 février 2024, au Centre Sakihikan à La Tuque à 18h30. La rencontre se déroulait sous la présidence de la mairesse, madame Renée Ouellette, les conseillers et conseillères; Daniel Campeau, François Baugée, Guy Laplante, Clermont Ricard, André Plamondon et Julie Gauvin. Madame Natalie Jalbert agit en tant que secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En conséquence, il est proposé par le conseiller André Plamondon, appuyé par le conseiller François Baugée et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents d'ouvrir la séance extraordinaire, il est 18h34.

Adoptée

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Renée Ouellette, mairesse, procède à la lecture de l'ordre du jour ;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DISCOURS DU MAIRE
4. ADMINISTRATION
 - 4.1. Présentation du budget 2024 et du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026;
 - 4.2. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2024 et du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026;
5. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL
6. PÉRIODE DE QUESTIONS
7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Campeau, appuyé par la conseillère Julie Gauvin et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

3. DISCOURS DU MAIRE/MAIRESSE

Bonsoir Citoyens, Citoyennes,

Je vous souhaite la bienvenue au budget 2024, je dois vous déclarer les contrats donnés par la municipalité de plus de 5000.00\$ et plus.



N° de résolution
ou annotation

- Le déneigement du rang Sud-Est pour l'année 2024 au montant de 95 536 \$ au Agrégats Dany Morissette;
- La courbe au 13.5 km communément appeler la côte à Berthiaume du rang Sud-Est au montant de plus ou moins 24 000 \$ à l'entreprise Mini Machine Jean Lavoie;
- Une partie des accotements au coût de 16 000 \$ au Agrégats Dany Morissette.

En 2022, nous avons reçu le chèque des assurances pour la reconstruction de l'hôtel de ville au montant de 1 212 784.43 \$ que nous avons placés à la caisse le 15 novembre de cette même année et il nous a rapporter jusqu'en janvier 2024 un montant de 46 338.52 \$ en intérêts.

Vous savez la Directrice générale, trésorière et la secrétaire trésorière adjointe ont effectué un travail de moine pour essayer de nous bâtir un budget à la hauteur de nos espérances, le moins élevé possible.

Cependant, lors du dépôt du nouveau rôle triennal 2024-2025-2026 de la firme Cévime le 14 septembre 2023, il y a une hausse de 21.26 % de la valeur immobilière.

C'est aussi difficile de gérer le budget de votre ménage avec les hausses de prix et des taux d'intérêts. Comme le dit si bien le maire de Mascouche « budgéter c'est faire de choix ». C'est aussi prioriser en fonction des ressources disponibles. Cette priorisation et ces choix sont d'autant plus important dans un contexte économique plus difficile comme nous le connaissons actuellement.

Les coûts de la sureté du Québec sont décrétés par le gouvernement du Québec. Donc, nous ne pouvons rien y changer.

En cette année 2024, nous allons renaître de nos cendres pour de bon. La fin du dépôt des soumissions pour la reconstruction de l'hôtel de ville sera le 28 février 2024 à 15h00.

Je vous souhaite une année de convivialité et un nouvel hôtel de ville.

Cordialement,

Votre mairesse, Renée Ouellette

4. ADMINISTRATION

4.1 Présentation du budget 2024 et du plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026



N° de résolution
ou annotation

Rés. 2024-02-01

La directrice générale présente le budget 2024 et le plan triennal d'immobilisation 2024-2025-2026

4.2 ADOPTION DU BUDGET 2024 DE LA MUNICIPALITÉ DE LA BOSTONNAIS

CONSIDÉRANT QUE l'article 954 du code municipal oblige à préparer et à adopter un budget à chaque année;

CONSIDÉRANT QU'n avis public a été émis le 1 février 2024;

CONSIDÉRANT QUE la population a été informé de la présentation du budget par l'intermédiaire du site web de la municipalité de La Bostonnais;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : le conseiller Guy Laplante

APPUYÉ PAR : le conseiller André Plamondon

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du Conseil présents, d'adopter le budget 2024

Adoptée

5. TOUR DE TABLE DES MEMBRES DU CONSEIL

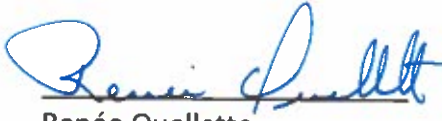
6. PÉRIODE DE QUESTIONS

7. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Julie Gauvin, appuyé par le conseiller Clermont Ricard et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents que la séance extraordinaire soit levée à 18h54.

Adoptée


Natalie Jalbert
Directrice générale


Renée Ouellette
Mairesse

Je, Renée Ouellette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal du Québec.



N° de résolution
ou annotation

